

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_032_2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 octobre 2025

Nombre	
de Conseillers en exercice	12
de Présents	11
de Votants	12

septembre deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Antoine ARENA.

OBJET :

**Embellissement du centre ancien dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides :
Attribution de marché**

Etaient présents : Antoine ARENA, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Michel BARDET, Christine HAMOT, Jean-Marie MARTIN, Jean-Louis ROUSSELET, Marc GORSKI, Cyrille MEYNIER, Bruno VILLARON, Kris HEYNDRICKX, Christian GASSEND

Absents :

Excusés :

Procuration de : Pierre TEULER représenté par Bénédicte ESMIOL-PAUL

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Bruno VILLARON, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.
NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 02/10/2025

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 2 lots séparés, lancée le 6 février 2025 pour la réfection des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs et les aménagements de surface dans le centre ancien.

La Commission des travaux qui s'est réunie le 3 octobre 2025 pour l'ouverture des plis et l'admission des candidatures.

L'analyse des offres sur rapport d'examen des prix effectué par le bureau d'étude « Hydrétudes » a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique de l'offre et 40 % pour le prix des prestations), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des entreprises suivantes :

LOT N° 1 : Réfection des réseaux humides – Enfouissement des réseaux secs

Lot attribué à l'entreprise SACCO

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 526 455 € soit montant TTC : 631 746 €

Date de transmission de l'acte: 08/10/2025

Date de réception de l'AR: 08/10/2025

004-210400479-DE_032_2025-DE

A G E D I

LOT N° 2 : Aménagements de surface – variante n°4

Lot attribué à l'entreprise SACCO

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 324 503.50 € soit montant TTC : 389 404.20 € TTC

Montant total : 850 958.50 € HT soit 1 021 150.20 € TTC

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de suivre les avis de la Commission des travaux pour les 2 lots et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Monsieur le Maire précise que les crédits nécessaires ont été inscrits sur l'exercice 2025

Vu le code général des collectivités locales,

Vu le code de la commande publique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les avis de la commission des travaux,

ATTRIBUE les lots aux entreprises ci-dessus proposées.

POUR : 12

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire

Antoine ARENA



Secrétaire de séance
Bruno VILLARON

